

# L'élu du canton

Le bulletin d'information de Lucien Larivé, Conseiller Général



Superficie du canton : 20 288 ha  
(2,94 % du territoire départemental)  
Population : 3 412 habitants



**C**hers Concitoyens,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse ce bulletin cantonal. Saura-t-il satisfaire votre attente, vos interrogations ? Je l'espère.

*Pourquoi ce bulletin à la moitié de mon mandat de Conseiller Général ?*

En premier lieu, pour répondre à une promesse faite lors de mon élection et compléter les informations apportées lors de mes permanences.

Ensuite pour permettre à chacun d'entre vous de mieux connaître les interventions du Conseil Général sur notre canton.

Si ce bulletin pouvait renforcer le sentiment d'appartenance à notre bassin de vie, s'il pouvait donner à chacun la possibilité d'adhérer à de nouveaux projets, de partager avec d'autres des activités nouvelles, ou simplement de mieux connaître ses voisins, et d'avoir avec eux des relations plus chaleureuses, l'objectif serait atteint et notre quotidien amélioré. C'est mon souhait le plus cher, et mon engagement, avec vous, pour demain.

2008 sera encore une année d'élection donc importante pour l'avenir des communes et du canton. Je souhaite que le choix sorti des urnes redonne à la population le goût de l'action publique, l'envie de créer des activités génératrices d'emplois pour un nouveau souffle à l'économie locale.

Je resterai attentif aux difficultés économiques et aux problèmes de santé sur notre canton et vous assure de mon dévouement.

Bien cordialement

Lucien Larivé  
votre conseiller général

« Vous devez être le changement  
que vous voulez voir dans ce monde »

[ Gandhi ]



Au cours d'une visite d'un élevage, à Entrains-sur-Nohain

*Que 2008 vous permette de  
concrétiser vos projets,*

*joyeux Noël et bonne année !*



*Vous pouvez me joindre :*

☒ **Au Conseil Général :**  
Groupe Socialiste du  
Conseil Général de la Nièvre  
60 bis, rue de la Préfecture  
58000 NEVERS  
☎ 03.86.71.63.86  
☎ 03.86.71.63.87

☒ **A mon domicile :**  
Migny  
58210 VARZY  
☎ 03.86.29.45.20  
✉ Lucien.larive@cg58.fr

## Qui siège au Conseil Général ?

Les représentants des cantons (les conseillers généraux). Ils sont élus pour six ans au suffrage universel direct par les électeurs de chaque canton. L'assemblée est renouvelée par moitié, tous les trois ans.

Le Président du Conseil Général est élu par les Conseillers généraux tous les trois ans. Chaque citoyen peut assister à cette élection qui se déroule en séance publique.

## De quoi s'occupe le département ?

Avec les lois de décentralisation, l'assemblée départementale a hérité de gros dossiers qui jusque là étaient placés sous la responsabilité de l'État. Le Conseil Général s'occupe aujourd'hui des affaires sociales qui représentent une des parties les plus importantes de son budget.

Il prend aussi en charge les constructions, la rénovation et l'entretien des collèges, l'aménagement routier, les transports scolaires, l'environnement, l'aide économique, les équipements ruraux et l'aide aux communes.

## Quelles sont les politiques d'intervention ?

Depuis 1982, les différentes lois de décentralisation ont confié aux Conseils généraux de larges compétences, et la politique départementale se décline à la fois autour de compétences obligatoires et de politiques volontaristes décidées par l'Assemblée Départementale.

### Action sociale – Prévention – Santé

L'insertion, l'aide aux personnes âgées, la politique du handicap, la protection maternelle et infantile, l'enfance .

### Territoire - Economie - Emploi

Le développement économique, l'emploi, l'aménagement et le développement des territoires, le soutien aux filières.

### Environnement - Agriculture

Le développement durable, l'environnement et les espaces naturels sensibles, l'eau, l'agriculture.

### Infrastructures routières - Transports

Les routes départementales, les voies navigables, les transports publics interurbains, les transports scolaires.

### Education – Formation - Jeunesse

L'éducation, les collèges, l'enseignement supérieur, les espaces publics numériques (les cyberbases).

### Tourisme - Loisirs

Le développement touristique, le soutien aux sites touristiques (Parc du Morvan, Canal du Nivernais, bases sport .)

### Culture - Patrimoine

Le développement culturel, la préservation du patrimoine, les Archives départementales, le développement de la lecture.

### Sports en Nièvre – Magny-Cours

La politique sportive avec le soutien aux comités et clubs sportifs, les sports et loisirs de pleine nature.

### Sécurité civile et sanitaire

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre (SDIS 58) et le Laboratoire départemental.

### Le très haut débit, une ambition pour la Nièvre

C'est parti ! Permettre aux entreprises de s'installer dans notre département et d'y réussir, à celles déjà installées d'y rester et de gagner sur le marché national et international, permettre à chaque nivernais de vivre enfin dans son temps, d'avoir accès au meilleur de la technologie pour travailler, se soigner, se former, se divertir : c'est l'ambition du Conseil Général de la Nièvre et de l'Agglomération de Nevers.



Point presse le 04/10/07 de la tête de réseau et soudure de la fibre optique

Assurer une couverture maximale en haut débit à l'horizon 2008 pour tous les Nivernais, 12 à 22 mois de travaux avec offres triple (Internet, téléphonie, TV sur ADSL) à des tarifs attractifs

Le haut débit est nécessaire au maintien et à l'implantation des entreprises. En novembre 2006 fut présenté le haut débit pour tous à toutes les forces vives du département. Les initiateurs du projet sont le Conseil Général et l'Agglomération de Nevers. Ces derniers ont créé le Syndicat Mixte Niverlan . Ce syndicat a pour objectif d'être garant d'une mission de service public (pendant 20 ans) et de veiller à ce que l'égalité de traitement soit respectée pour les fournisseurs d'accès internet.

### *Financement :*

↳ Fonds publics : 25.6 M€

- Fonds européens : 4 M€
- Région : 5.6 M€
- CG58 + ADN : 16 M€
- Etat : 0 €

↳ Fonds privés : 16.4 M€

### La couverture des zones blanches en téléphonie mobile

Il s'agit pour le Département de la Nièvre de faire en sorte que le signal soit captable dans les zones agglomérées. Il faut savoir que subsisteront toujours quelques zones « blanches » résiduelles. Les travaux relatifs à la résorption de ces zones « blanches » en téléphonie mobile sont en cours de réalisation. Vingt trois pylônes sont déjà en service et trois sont en cours de réalisation.

Après la réalisation de ce premier programme engagé par le conseil général et à la suite de la phase deux incombant aux trois opérateurs –Bouygues, SFR et Orange- demeureront des zones qui ne seront desservies que par un ou deux opérateurs, mais pas par les trois. Si un seul opérateur est présent, en vertu de la loi euro-

péenne sur la concurrence, nous n'avons pas la faculté d'intervenir avec des fonds publics pour casser en définitive cette concurrence dite « harmonieuse ».

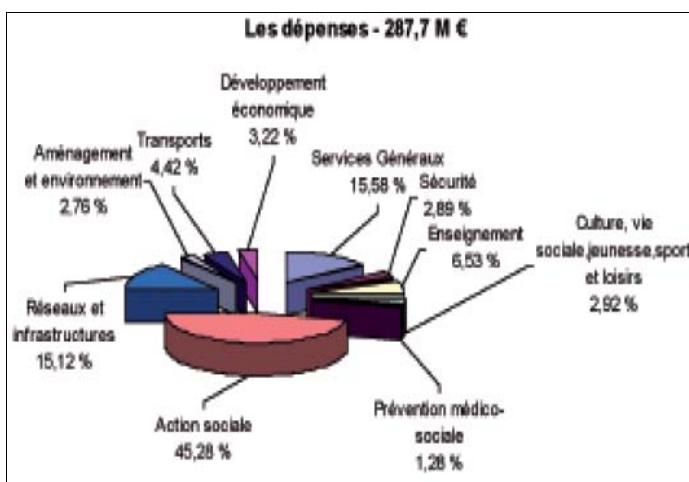
Par conséquent, sans la volonté de la part des trois opérateurs d'être présents et actifs, ces zones persisteront.

Le coût de l'opération est estimé, à ce jour, à 3,5 M€ avec une participation du Conseil Général de la Nièvre à hauteur de 25 %.

Ce dossier se concrétise. Le fait d'être un département rural et donc de faible chalandise, nous contraint à investir davantage. Les Nivernais sont donc doublement pénalisés, en tant que contribuables et en tant que consommateurs par la qualité des services. C'est là une injustice qui mérite d'être soulignée.

## Son budget

Notre Département, comme tous les Départements français est confronté à un alourdissement des charges financières, dû à l'extension des compétences obligatoires, particulièrement dans le domaine social mais aussi de réduction des recettes, du fait, notamment de la dernière réforme de la taxe professionnelle.



Depuis 2004, le Conseil Général assure seul la gestion du dispositif RMI et le paiement des allocations.

Depuis 2006, le Conseil Général est chargé de la mise en place de la Prestation Compensation du Handicap (PCH). Cette nouvelle prestation s'inscrit dans un processus de meilleur suivi du dossier de l'handicap qui a donné lieu à la création d'une Maison Départementale des Personnes Handicapées.

### Le budget 2007 c'est aussi :

- ✓ 11,8 M€ consacrées à la politique de l'enfance,
- ✓ le renforcement des formations pour les assistants maternels et familiaux,
- ✓ la poursuite des programmes d'investissement dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées,
- ✓ la mise en œuvre du programme départemental d'insertion,
- ✓ la poursuite des travaux d'amélioration de la Route Départementale 978 Nevers - Autun,
- ✓ 8 M€ : démarrage des travaux de la déviation d'Imphy,
- ✓ la participation aux travaux de rénovation du musée Frédéric Blandin, à Nevers, pour un montant de 185 000 €, le financement du muséobus qui en 2007 a consacré son exposition itinérante au Maréchal de Vauban à l'occasion du tricentenaire de sa mort,
- ✓ la mise en place en 2007, d'un dispositif d'accueil des nouveaux arrivants et porteurs de projet ,
- ✓ 11,3 M€, dépenses relatives aux transports scolaires en 2007. C'est un choix du Conseil Général de ne demander aux familles qu'une faible part du coût réel de fonctionnement de ces services de transport.

### Un budget au service des nivernais c'est :

- 86,15 % des dépenses affectées aux prestations au service de la population
- 7,74 % des dépenses consacrées au fonctionnement de l'institution (personnel, bâtiments, moyens matériels et informatiques...)
- 6,10 % des dépenses affectées au remboursement de la dette.

## Un élu présent et actif au conseil général

### Son rôle :

Le Conseiller Général représente les communes de son canton.

Membre de l'Assemblée Départementale, il participe à l'élaboration de la politique du département et représente celui-ci dans sa totalité lorsqu'il est délégué par le Conseil Général auprès d'organismes extérieurs.

### Ses missions :

« Les missions que je remplis sont variées et les secteurs très différents au sein du Conseil Général dans le domaine :

#### ■ Social :

- . Membre de la commission solidarité du CG
- . Vice-Président de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- . Membre de la COMEX de la Maison Départementale du Handicap
- . Vice-Président de l'instance de validité du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)
- . Membre du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération des centres sociaux de la Nièvre
- . Membre du CA de l'association aide à domicile de Varzy
- . Membre du CA des maisons de retraites de Varzy, Entrains-sur-Nohain et Donzy
- . Vice-Président du centre socio-culturel cantonal



L. Larivé en compagnie de Joël Grillon animateur du chantier « Atout Servives » pour sa première intervention, à Oudan (réalisation d'une dalle pour les containers de tri sélectif)

#### ■ Divers :

- . Membre du CA du Pays Bourgogne Nivernaise et de sa commission tourisme
- . Membre de la commission départementale Nature, Sites et Paysages
- . Membre de la commission du Plan Départ. d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PPEDMA)
- . Membre de la commission préfectorale de coopération intercommunale

#### ■ Education - Culture :

- . Membre du CA du Lycée Collège de Varzy
- . Membre du CA de l'Établissement Public de Coopération Culturel (EPCC)



Journée des peintres, organisée par l'OTSI et soutenue par le Conseil Général

#### ■ Logement :

- . Membre du CA de Nièvre Habitat

#### ■ NTIC, haut débit :

- . Vice-Président du Syndicat Mixte Niverlan

#### ■ SDIS :

- . Membre du CA, du Com. Technique Paritaire (CTP), du comité d'hygiène et de sécurité et de la commission d'appel d'offres
- . Membre du Com. Consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires (CCSPV)



L. Larivé avec les pompiers à Entrains-sur-Nohain

..... »

## ■ Des projets réalisés ou en cours

### Qu'est-ce qu'un canton ?

En France, un canton est une subdivision territoriale d'un arrondissement.

Au niveau de notre département c'est un découpage géographique de la Nièvre qui regroupe toutes les communes et les quartiers de villes plus importantes comme Nevers.

L'ensemble du territoire départemental est ainsi représenté au sein du Conseil Général.

La Nièvre en compte 32 (4052 cantons au total en France

#### ■ Cyber-base du lycée-Collège de Varzy

Le Conseil Général de la Nièvre a mis à disposition du public un espace informatique équipé en réseau et ouvert sur l'INTERNET, dénommé Cyber-base NIEVRE, dans un but de sensibilisation et de perfectionnement aux Technologies de l'Information et de la Communication l'aide apportée par le CG est de 23 118 €



*L. Larivé accompagné du Président, Marcel Charmant, des enseignants et des élus locaux pour l'installation de la Cyber-base au Collège de Varzy qui permet à tous de découvrir et de s'initier aux nouvelles technologies*



*L. Larivé entouré du promoteur Patrick Bertrand, de son épouse et du maire de Courcelles, Michel Devilliers, annonce de l'ouverture du Cyclorail en juin 2006 aux nombreux bénévoles chaleureusement remerciés pour le défrichage de la voie ferrée.*

#### ■ Cyclorail

Le Cyclorail du Haut-Nivernais c'est 34 km aller-retour entre Varzy et Clamecy soit le plus long parcours de cyclorail de France.



#### ■ Bibliothèque de Marcy

Le Conseil Général a attribué une subvention de 992 € pour l'achat de mobilier spécifique rendant le local fonctionnel et accueillant et donnant à tous les habitants un accès aux loisirs, à la culture et à l'information.

#### ■ Local des jeunes à la maison des loisirs d'Entrains

Création d'un espace répondant aux besoins des jeunes où le centre socio-culturel du canton trouve des conditions de travail idéales (aide du CG 11 434 €)

■ Travaux routiers programmés en 2008 sur le canton de VARZY sur la route départementale 185 pour un montant de 93 000 €

#### ■ La cloche, à Villiers-le-Sec

Une idée originale de conservation du patrimoine



*Remise en service de la cloche de Villiers-le-Sec avec Michel Jeanney, Sous-Préfet, Gaëtan Gorce, Député et Gaston Houdas, Maire.*

## ■ Des projets réalisés ou en cours

### ■ Opération cœur de village

Les collectivités bénéficient d'une aide du conseil général pour la réhabilitation de logements locatifs.

33 000 € pour 3 logements à Varzy ;

11 000 € pour un 1 logement à Courcelles ;

22 000 € pour 2 logements à Menou ; 25 520 € pour 3 logements à La Chapelle-St-André ; 8 250 € pour un logement à Marcy



*Un programme de 3 logements achevés dans le cadre de l'opération cœur de village avec la Conseillère Régionale, Claudine Boisorieux et le Maire de La Chapelle, Janny Siméon.*

### ■ Maison de santé, à Entrains

Ce complexe aura pour objectif de rassembler, en un même lieu, médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentiste et autres professionnels de santé, comme pédicure et podologue.

### ■ Chaufferie automatique au bois à La Chapelle-Saint-André

Le Conseil Général soutient et participe au développement des énergies renouvelables.

Une aide de 29 798 € est accordée à la commune de La Chapelle-Saint-André pour la création d'une chaufferie bois d'une puissance de 178 KW avec une réseau de chaleur de 127 mètres.

### ■ Chantier d'insertion

9 communes sur 12 ont pour l'instant souhaité s'associer à cet effort de solidarité : Entrains, Corvol-l'Orgueilleux, Courcelles, Oudan, Menou, St Pierre-du-Mont, Cuncy, Villiers-le-Sec et La Chapelle-st-André. Le conseil général assure le financement de 95 % du salaire de l'animateur et avec la Direction du Travail, accorde des aides à l'investissement et à l'accompagnement qui complètent la cotisation de deux euros par habitant émanant des communes.

### ■ L'entreprise GDx, à Corvol-l'Orgueilleux :

*Les élus et habitants sont solidaires.*

Le Conseil Général a octroyé une subvention de 10 000 € à la communauté de communes Val du Saucy.

Cette enveloppe a permis de participer aux côtés des acteurs économiques et politiques locaux à la recherche de solutions pour la poursuite de l'activité, à Corvol

### ■ Expositions culturelles



*Parmi de nombreuses expositions, vernissage des oeuvres de deux artistes hollandais, à La Chapelle de Corbelin*

### ■ Maison des services aux personnes, à Varzy

Le conseil général a mobilisé, au titre du Fonds de Développement des Pays (FDP), une aide à la création de 239 000 € pour des travaux et honoraires représentant 40 % du montant total (1 197 125 €HT).

Dans le cadre de la 2ème phase, le Conseil Général poursuivra l'accompagnement de l'aménagement de la maison des associations en 2008, avec le Fonds de Développement des Territoires (FDT) accordé aux territoires.

### ■ Développement local

La Communauté de Communes Val du Saucy a souhaité s'engager dans une politique de développement de territoire et pour cela, elle a signé un contrat d'études et d'animation avec le Conseil Général le 13 janvier 2003. Une aide à l'animation de 38 112,25 €, attribuée par le département, a permis de recruter un agent de développement.

Un projet de territoire a ainsi été élaboré par la Communauté de Communes.

Le coût global mobilisé pour ce projet par le Conseil Général est de 149 816 € au titre du Fonds de Développement des Territoires (FDT)

Par ailleurs, une aide à l'animation de 68 500 € sera assurée sur une période triennale 2007-2009.

### ■ La cuisine EPHAD, à Entrains



*Visite de la cuisine après sa complète rénovation, lors de l'inauguration en compagnie du maire d'Entrains-sur-Nohain, Michel Paquette, du Président et du directeur de l'EPHAD, Y. Rétif*

## Les actions financées par le conseil général

### ■ Un soutien aux projets des communes du canton et de la CC Val du Sausy

#### Dotation Cantonale d'Équipement ( DCE)

	2004	2005	2006	2007
La Chapelle-Saint-André	3 600 €	3 971 €	5 800 €	7 000 €
Corvol-l'Ogueilleux	6 700 €	9 000 €	7 000 €	9 000 €
Courcelles	2 600 €	3 400 €	4 750 €	4 500 €
Cuncy-les-Varzy	2 600 €	2 600 €	3 450 €	3 100 €
Entrains-sur-Nohain	10 370 €	12 000 €	12 000 €	12 600 €
Marcy	2 600 €	3 400 €	3 500 €	3 100 €
Menou	5 100 €	3 200 €	4 721 €	4 100 €
Oudan	2 600 €	5 500 €	2 750 €	3 371 €
Parigny-la-Rose	1 500 €	1 000 €	1 250 €	non sollicitée
Saint-Pierre-du-Mont	3 100 €	5 200 €	4 500 €	4 500 €
Varzy	12 701 €	14 500 €	14 000 €	12 600 €
Villiers-le-Sec	2 414 €	1 200 €	1 250 €	1 100 €
CC Val du Sausay	10 000 €			

### ■ Une action tournée vers le soutien aux initiatives locales :

#### Fonds Départemental d'Animation Cantonale (FDAC)

	2004	2005	2006	2007
Office de tourisme cantonal	450 €	400 €	450 €	450 €
Centre Socio-culturel cantonal			350 €	
Ass. randonnée CSV		150 €		
Ass. des commerçants de Varzy	450 €	250 €		250 €
Comité des fêtes de Varzy				200 €
Ass. Théâtre les Galoupiaux	300 €		150 €	
Ass. Sportives de Varzy, Tennis de table	250 €	150 €	250 €	150 €
Football	250 €		200 €	150 €
Pétanque			150 €	100 €
Ass. Culturelle Intaranum	450 €	450 €	400 €	400 €
Comité de jumelage d'Entrains/Monzingen			150 €	
Ass. Sportives, club foot, racing club d'Entrains		250 €		150 €
Ass. Corporal "L" danse				100 €
Ass. Jeunesse Chapelloise	300 €	300 €	300 €	300 €
Ass. cours de Danse			100 €	
Ass. Culturelle Arméniens Menou				100 €
Ass. Multimédia FLMC Courcelles		300 €		150 €
Ass. Petite fabrique d'images Courcelles		150 €		
Ass. Loisirs cult. et découv. de Marcy		100 €		

## ■ Subventions accordées dans le cadre des différentes politiques d'intervention :

Cette liste n'est pas exhaustive.

\*  
montants non arrêtés à ce jour

	2005	2006	2007
<b>■ Aides économiques :</b>	<b>35 496 €</b>	<b>45 500 €</b>	<b>29 798 €</b>
Maintien épicerie multiservices à Corvol l'Orgueilleux et acquisitions véhicules de tournée, épicerie et boulanger, attribution du prix SEMA, création chaufferie bois			
Aide à une entreprise dans la filière bois, à Varzy pour acquisition de matériel		39 000 €	
<b>■ Aides à l'habitat :</b>	<b>7 877 €</b>	<b>10 899 €</b>	<b>99 770 €</b>
Amélioration de logements à : Entrains, St Pierre du Mont et Varzy, Acquisition-amélioration logements à Marcy, La Chapelle			
<b>■ Aides touristiques :</b>	<b>10 671 €</b>	<b>7 000 €</b>	*
Gîte rural et gîte roulotte, à Menou			
<b>■ Politique de l'eau :</b>	<b>262 600 €</b>	<b>75 007 €</b>	<b>18 285 €</b>
Opération de Renforcement et rénovation du réseau, Entrains ; assainissement à Corvol, Varzy ; Amélioration de la pression de service à Villiers le Sec ; amélioration de la qualité des stations de traitement à Corbelin, Dordres			
<b>■ Politique agricole :</b>	<b>3 000 €</b>	<b>18 509 €</b>	*
Stabilisation et stockage Gaec (Cuncy); projet collectif (Entrains) accompagnement jeune agriculteur (Cuncy), comice agricole.			
<b>■ Infrastructures – transports :</b>			
Travaux réalisés sur routes départementales	242 000 €	404 877 €	130 000 €
Transports des voyageurs, transports scolaires ; services à la demande « Allo Varzy » financés à 80 % par le CG	*	622 160 €	*
<b>■ Jeunesse – Education – Sports :</b>	<b>323 294 €</b>	<b>115 376 €</b>	<b>109 508 €</b>
Programme « loisirs jeunes », centre social de Varzy ; subvention de fonctionnement au lycée-Collège de Varzy ; cuisine Lycée-Collège de Varzy ; Cyberbase ; aides au fonctionnement des clubs sportifs sur le canton			
<b>■ Action culturelle :</b>	<b>38 179 €</b>	<b>30 284 €</b>	<b>51 266 €</b>
Sub. aux collectivités, associations, collège et école primaire de Varzy ; transport au Musée du Septennat; EPCC ; réalisation d'une salle de conférence au musée Grasset de Varzy ; aide à l'édition ; aide à la création de spectacle; aide au patrimoine rural non protégé, l'église de Oudan ; muséobus.			
<b>■ Action sociale :</b>			
o Restructuration de la maison de retraite de Varzy	41 112 €		
o Fin de travaux de construction du foyer de vie de Corvol l'Orgueilleux	25 214 €		
o Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)	354 135 €	600 531 €	462 420 €
o Personnes dont le domicile de secours est sur le canton, bénéficiaires ACTP	87 764 €	73 653 €	76 579 €
o Hébergement de personnes âgées	193 398 €	317 601 €	284 012 €
o Hébergement de personnes handicapées	492 029 €	529 870 €	493 688 €
o RMI, allocations et ensemble des actions au titre de l'insertion	371 626 €	411 202 €	471 738 €
o Allocations famille, enfance, action sociale, insertion accès au logement et maintien au logement	21 988,61 €	22 359 €	30 046 €
o Dotation globale de fonctionnement au centre socio-culturel	24 392 €	24 392 €	25 025 €